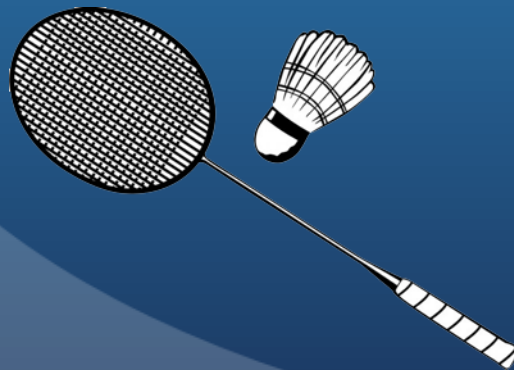


# 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> OPTION SPORT au Collège Hélène Boucher Voisins le Bretonneux

## Présentation du projet



# Les points essentiels du projet

- Un projet de réussite scolaire sur les deux années de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

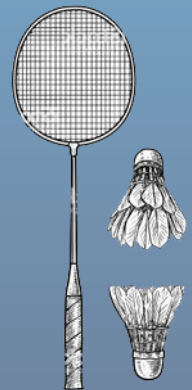
S'appuyant sur une dynamique des classes qui portent un intérêt particulier à la pratique sportive.



- Deux classes (4<sup>ème</sup> 3 et 4<sup>ème</sup> 4) composées pour moitié d'élèves ayant choisi l'Option Sportive Badminton.
- Structure similaire en 3<sup>è</sup>

Cette option, encadrée par M. Bérudeau, regroupe au total 26 élèves sur 2 heures de badminton le vendredi après-midi.

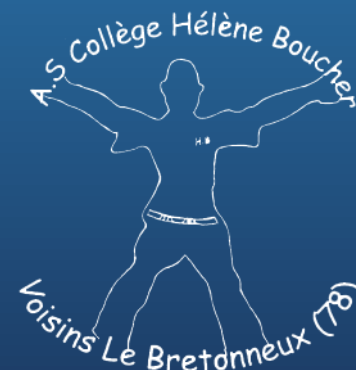
13h10 → 15h00 pour les 26 élèves de 4<sup>ème</sup>  
15h15 → 17h05 pour les 26 élèves de 3<sup>ème</sup>



# • Participation à l'Association Sportive du collège

La réussite du projet passe par l'implication de l'élève au sein de l'AS du collège. L'élève optionnaire s'engage à choisir l'activité qu'il souhaite à l'AS, pas forcément le badminton (option du vendredi après midi).

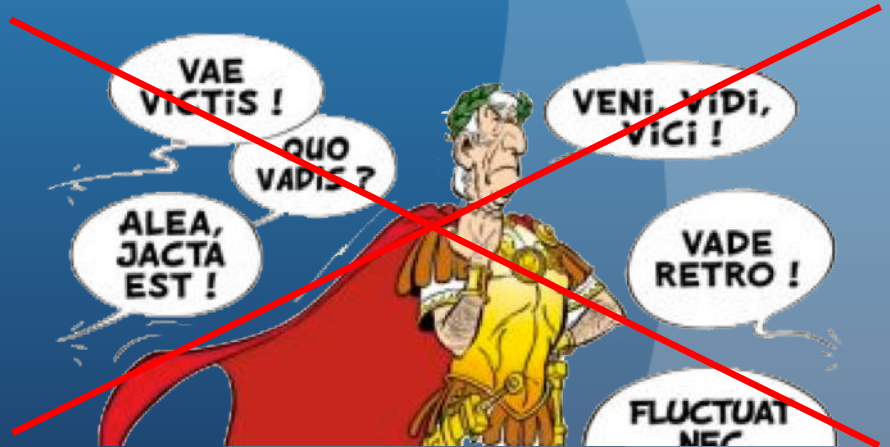
Les objectifs sont multiples : engagement physique et moral au sein de son activité, représenter son collège dans les compétitions UNSS et les temps forts de l'AS, s'intégrer au sein d'équipes, apprendre de nouvelles responsabilités (jeune arbitre, jeune coach, jeune reporter ...)



- Un enseignement identique aux autres classes de 4<sup>ème</sup>

Malheureusement, pour des raisons de cumul d'options et d'organisation au collège, ce projet ne peut s'adresser :

Ni aux élèves germanistes Ni aux élèves latinistes



Tout en respectant les programmes officiels de 4<sup>e</sup>, des actions interdisciplinaires variées sont mises en place chaque année.

Ces actions concernent les deux classes, parfois réunies en grand groupe. Celles-ci varient d'une année à l'autre en fonction des opportunités présentées par les équipes pédagogiques .

Ces actions se mettent en place en fonction : de l'intérêt, du sérieux et de la motivation des classes au cours de l'année.

Ex : année 2022-2023 passage du PSC1 (premiers secours)



et plus généralement ...





# La gestion et l'organisation du cross du collège

Répartition et responsabilisation des élèves sur différentes commissions : accueil, vestiaire, arrivée, résultats, suivi de course, ravitaillement, communication ...



# Une sortie au Vélodrome National

Découverte de l'infrastructure, rencontres et échanges avec les équipes de France de Cyclisme sur Piste et de BMX (interviews préparés en Français), initiation à la pratique d'une de ces activités.



# Un séjour en Lozère en fin de 4<sup>ème</sup>

Découverte d'activités de pleine nature en site naturel et en milieu inconnu. La vie en collectivité, l'esprit de groupe et le dépassement de soi en sont les principaux axes.



- Les 2 classes de 4<sup>ème</sup> sont suivies spécifiquement par M. Bérudeau et M. Beauvisage (professeurs d'EPS et professeurs principaux)

Des professeurs bien impliqués dans le projet et dans la réussite de l'élève.



- Le Créneau EPS dit « semestriel » est organisé d'une manière originale:
- Les deux classes travaillent simultanément en un seul grand groupe avec deux professeurs d'EPS.
- Travail axé sur le dépassement de soi au travers de cycles de préparation physique et de course d'orientation.
- Cette organisation est reconduite en 3<sup>ème</sup>

**Modalités d'accès à  
cette option sportive**

# Un effectif limité à 26 élèves répartis dans les 2 classes de 4<sup>ème</sup> sportive.

- Les élèves de la section sportive tennis de table sont intégrés à l'une de ses classes.
- Chacune des deux classes sera constituée d'ici la fin de l'année après concertation entre les professeurs d'EPS, le CPE, le Chef d'établissement, les professeurs principaux des 5<sup>è</sup>.

# Les critères de sélection des élèves optionnaires

- La motivation dont fait preuve l'élève, son intérêt pour le projet et pour la pratique du badminton (sans niveau minimum requis).
- Son implication sur la pratique sportive en général, au sein du collège (en EPS et à l'AS).
- Le sérieux de l'élève au sein d'un groupe classe sur les années passées au collège.
- L'état d'esprit et de camaraderie dont l'élève a pu faire preuve lors de ses deux premières années au collège.
- L'avis du professeur principal actuel.
- L'engagement de la famille et de l'élève dans ce projet : document joint (page suivante) à signer et à remettre au collège avant le 1<sup>er</sup> Juin.